



Demande de destruction à tir des animaux classés nuisibles

articles R424-18, R 427-19, R 427-20 du code de l'environnement

(A transmettre à FDC 22 - La prunelle - BP 214 - 22192 PLERIN)

DEMANDEUR :	
NOM PRENOM ADRESSE TELEPHONE	

LIEU D'INTERVENTION

Commune	Lieu-dit de prélèvement	Espèces A Détruire	Période souhaitée
Nom prénom du propriétaire ou du détenteur du droit de chasse Adresse complète -Coordonnées téléphoniques		Signature valant accord (ou accord écrit du propriétaire ou copie bail)	
MOTIVATION de la destruction			

Noms prénoms des Chasseurs titulaires du permis de chasser participant à la destruction (10 maxi)	
1	6
2	7
3	8
4	9
5	10

Cadre réservé
Avis président FEDERATION DES CHASSEURS :

Le demandeur s'engage à informer le maire de la commune concernée des opérations de destructions à tir envisagées

Fait à _____, le _____